

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAÛNE
ARRONDISSEMENT DE LURE



VILLE DE
CHAMPAGNEY
(Haute-Saône)

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE CHAMPAGNEY

Séance du 19 décembre 2022

Nombre de membres en exercice : 27

Date de la convocation : 13 décembre 2022

Date affichage : 23 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, et le dix-neuf décembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Claire FAIVRE, Maire

Etaient présents : Mmes MM M. JACOBBERGER - B. PY - T. SEGUIN - G. BRIOT adjoints - S. COLLILIEUX - F. LUPFER - C. HOTTINGER - R. KIFFER - Y. TESTON - S. TETOT - P. PARISOT - G. SALVI - C. LAMBOLEY - T. SCHLUMBERGER - M. STEVENOT - B. GRANDJEAN - M. FAIVRE - A. IPPONICH - M. HEQUET

Pouvoirs : C. AMAROT-HOUSSARD a donné pouvoir à M.C. FAIVRE - D. RANOUX a donné pouvoir à Y. TESTON - V. TRARI-MEDJAOUI a donné pouvoir à B. PY - S. LAMBERT a donné pouvoir à T. SEGUIN - P.E. PHEULPIN a donné pouvoir à M. HEQUET

Absents : MM. Q. COUVREUR - O. HOULLON

Philippe PARISOT a été désigné secrétaire de séance.

DCM 2022/12/92

Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) Réseau de Chaleur

Madame le Maire précise qu'une consultation concernant l'assistance à Maitrise d'Ouvrage pour le projet Réseau de chaleur a été lancée.

Une seule offre a été reçue.

Madame le Maire propose de retenir l'offre de la société EEPOS pour un montant de 35 200 € HT.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- AUTORISE Mme le Maire ou son représentant à signer le marché avec la société EEPOS pour un montant de 35 200 € HT
- AUTORISE Mme le Maire ou son représentant à solliciter les aides de l'ADEME sur ce dossier.

- Fait et délibéré, les an, mois et jour que dessus.
- Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,
Marie-Claire FAIVRE